

Un taux de chômage revenu au niveau de 2011

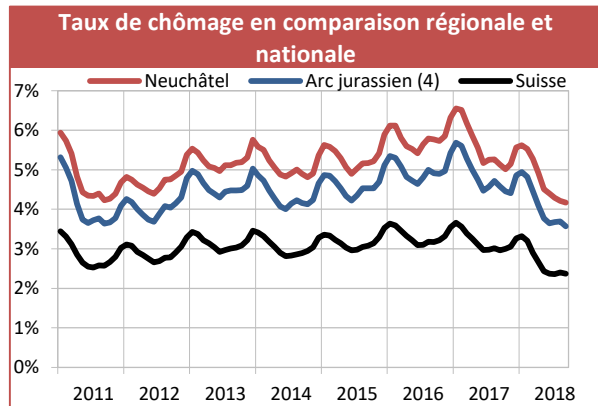
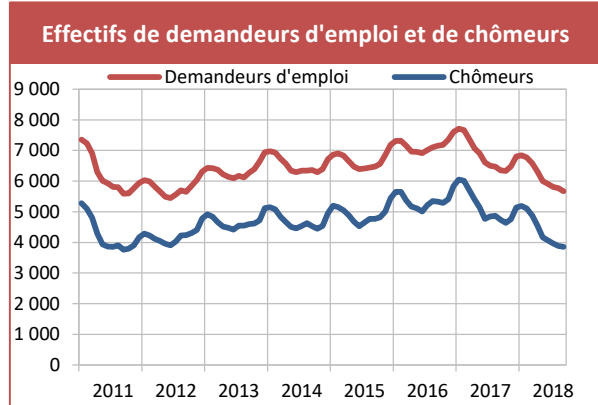
Au 30 septembre, les effectifs de demandeurs d'emploi et de chômeurs s'établissent respectivement à 5670 et 3852 personnes, en légère baisse par rapport au mois d'août. Compte tenu des arrondis, le taux de chômage cantonal demeure stable à 4.2%. La stabilité vaut également au niveau national (2.4%) et une légère baisse est à signaler dans l'Arc Jurassien (-0.1 pt) où le taux de chômage est désormais de 3.6%.

Le canton de Neuchâtel retrouve ainsi le niveau de chômage qui prévalait en 2011, année qui a enregistré le taux de chômage le plus bas, suite à la crise dite des « subprimes », avec 4.2% en septembre. Sept ans après, jour pour jour, le taux retrouve ce même niveau.

En variation mensuelle, selon l'âge, les catégories de demandeurs d'emploi observant les plus fortes baisses sont les 20-29 ans (-54) et les 30-39 ans (-30). De plus, la baisse profite majoritairement aux hommes (-109 contre +5 pour les femmes) et aux demandeurs d'emploi de nationalité suisse (-77 contre -27 pour ceux de nationalité étrangère).

Les baisses mensuelles les plus fortes concernent les autres professions de l'industrie, des arts et métiers (-31 demandeurs d'emploi), les ingénieurs, architectes et techniciens (-19), les professions de la construction (-18), les professions commerciales, de banque et assurance (-19), les professions des arts et médias (-16) et les professions de l'industrie horlogère (-14). Les professions de la santé et du social (+14), de l'hôtellerie et de la restauration (+12) et du nettoyage et des soins corporels (+11) ont connu les hausses les plus marquées.

Taux de chômage	4.2%	→
Demandeurs d'emploi	5 670	↘
Chômeurs	3 852	↘
Chômeurs de longue durée	850	↘



	Taux de chômage ¹				Demandeurs d'emploi ²			Chômeurs ³		
	sept. 2018	août. 2018	sept. 2017	Interv. conf*	sept. 2018	var. mens.	var. annu.	sept. 2018	var. mens.	var. annu.
Canton de Neuchâtel	4.2%	4.2%	5.1%	B	5 670	-104	-680	3 852	-37	-886
Arc jurassien ⁴	3.6%	3.7%	4.6%	A	11 099	-312	-1 760	7 239	-250	-2 042
Suisse	2.4%	2.4%	3.0%	A	178 499	-1 476	-15 125	106 586	-1 307	-26 583
Région Littoral	4.6%	4.5%	5.2%	B	3 269	-6	-152	2 255	+24	-309
Région Montagnes	3.9%	4.1%	5.6%	B	1 649	-79	-443	1 087	-47	-468
Région Val-de-Ruz	2.7%	2.9%	3.3%	C	378	-21	-44	248	-22	-57
Région Val-de-Travers	4.4%	4.3%	5.4%	C	370	+0	-45	258	+6	-56
Communes de plus de 10 000 habitants										
Commune de Neuchâtel	5.6%	5.5%	6.2%	C	1 412	+13	-28	979	+27	-95
Commune de Val-de-Travers	4.5%	4.5%	5.6%	D	347	-5	-48	240	+0	-56
Commune de Val-de-Ruz	2.6%	2.8%	3.3%	D	355	-23	-55	236	-21	-63
Commune du Locle	4.4%	4.4%	6.7%	D	339	-9	-95	215	+0	-116
Commune de La Chaux-de-Fonds	4.1%	4.3%	5.7%	C	1 231	-72	-343	824	-49	-335

*Intervalle de confiance : A = (0% à 2%) - B = (2,1% à 4%) - C = (4,1% à 10%) - D = (10,1% à 20%)

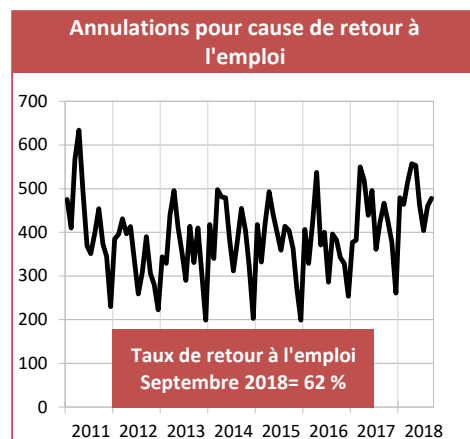
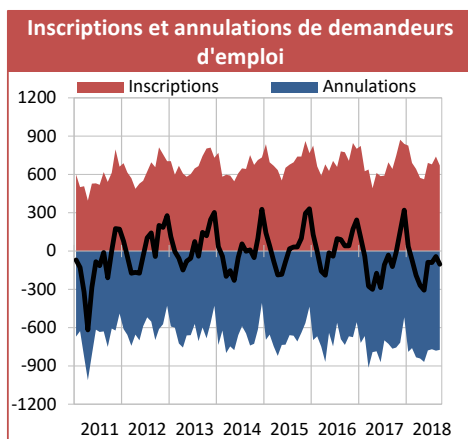
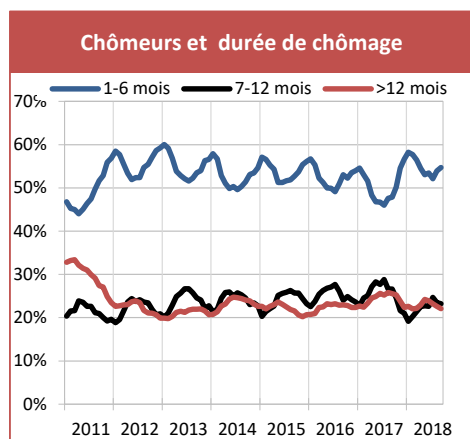
SOURCES : PLASTA - SECO, service de l'emploi

¹ Nombre de chômeurs inscrits le jour de référence divisé par le nombre de personnes actives sur la période 2012 à 2014 des données du relevé structurel.

² Demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et qui cherchent un emploi.

³ Personnes inscrites aux ORP, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement. Peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

⁴ L'Arc jurassien est composé des cantons de Neuchâtel et du Jura, de l'arrondissement administratif Jura bernois ainsi que du district du Jura-Nord vaudois.



Profil	Demandeurs d'emploi			Chômeurs		
	sept. 2018	var. mens.	var. annu.	sept. 2018	var. mens.	var. annu.
Canton de Neuchâtel	5 670	-104	-680	3 852	-37	-886
Hommes	2 892	-109	-438	2 050	-39	-460
Femmes	2 778	+5	-242	1 802	+2	-426
Moins de 20 ans	270	+1	-15	213	-12	-11
De 20 à 29 ans	1 258	-54	-223	916	-19	-221
De 30 à 39 ans	1 361	-30	-164	930	-18	-229
De 40 à 49 ans	1 266	-6	-158	809	-1	-226
De 50 à 59 ans	1 140	-18	-99	725	+24	-155
60 ans et plus	375	+3	-21	259	-11	-44
Suisses	3 321	-77	-359	2 285	-45	-483
Etrangers	2 349	-27	-321	1 567	+8	-403
Durée de chômage : 1-6 mois				2 108	+12	-160
Durée de chômage : 7-12 mois				894	-20	-366
Chômage de longue durée (> 12 mois)				850	-29	-360

Demandeurs d'emploi non chômeurs ⁸	sept. 2018	var. mens.	var. annu.
Ensemble	1 818	-67	+206
Gains intermédiaires	925	-31	-105
Mesures de perfectionnement ⁹	10	-8	-21
Emplois temporaires ¹⁰ (assurance-chômage)	230	-9	-48
Emplois temporaires ¹⁰ (mesures d'intégration prof.)	24	+0	+24
Autres mesures d'insertion ¹¹	32	-6	-16
Personnes non disponibles au placement ¹²	100	-27	-9
Autres	497	+14	+381

Professions ⁷	Demandeurs d'emploi			Chômeurs		
	sept. 2018	var. mens.	var. annu.	sept. 2018	var. mens.	var. annu.
Prof. du secteur primaire	77	+3	-8	49	+0	-11
Prof. des métaux et machines	180	-5	-92	121	-6	-94
Prof. de l'industrie horlogère	198	-14	-176	136	-8	-162
Prof. de l'électrotech. et électron.	25	+1	-9	22	+4	-4
Autres prof. de l'ind., arts et métiers	481	-31	-166	345	-23	-137
Prof. de l'informatique	129	+2	+8	99	+2	+0
Ingénieurs, architectes et techniciens	263	-19	-84	196	+0	-81
Prof. de la construction	277	-18	-90	176	-3	-51
Prof. de l'achat et de la vente	563	-7	-4	393	+3	-47
Prof du marketing, tourisme, fiduciaire	85	-3	-1	65	+1	+0
Prof. des transpo., postes, télécom.	161	-8	-15	114	+1	-17
Prof de l'hôtellerie, restauration	559	+12	-8	328	+10	-74
Prof. du nettoyage, soins corporels	425	+11	-36	257	+17	-58
Entrepreneurs, directeurs	260	-9	+26	180	-16	-7
Prof. commerc., banque, assurance	751	-19	-83	538	-8	-116
Prof. de la sécurité, judiciaires	88	-8	-8	55	-2	-10
Prof. des médias et artistiques	157	-16	-2	85	-17	-26
Prof. de la santé et du social	466	+14	+36	311	+14	+10
Prof. de l'enseignement et éducation	138	-1	+8	87	-4	-14
Autres prof. du secteur tertiaire	141	+4	-14	108	+6	-12
Autres professions diverses	13	-2	-7	9	-1	-9
Non renseigné	233	+9	+45	178	-7	+34

SOURCES : PLASTA - seco, service de l'emploi

⁷ Dernière profession exercée avant l'inscription à l'ORP.

⁸ Personnes qui sont inscrites aux ORP mais qui - à la différence des chômeurs - ne sont pas immédiatement disponibles pour un placement ou un emploi.

⁹ Personnes placées en mesures de reconversion ou de perfectionnement (cours) ayant pour but d'améliorer rapidement et sensiblement l'aptitude au placement de l'assuré.

¹⁰ Personnes placées dans des programmes d'emploi temporaire ayant pour but de faciliter l'intégration ou la réinsertion professionnelles des assurés. Ils peuvent être financés soit par le biais de l'assurance-chômage fédérale, soit par le biais des mesures cantonales d'intégration professionnelle.

¹¹ Personnes au bénéfice d'allocations d'initiation au travail, de prestations au titre de l'encouragement d'une activité indépendante, etc.

¹² Pour des raisons médicales ou militaires par ex.

Publication conjointe du service de l'emploi et du service de statistique

Informations complémentaires:

Service de l'emploi
Mme Valérie Gianoli, 032 889 68 12

Service de statistique
M. Gérard Geiser, 032 889 68 22

www.ne.ch/StatChomage